

Bron, le 14 mai 2024

DECISION n° 2024-067

Le Président de l'Université Gustave Eiffel,

Vu les articles R 423-1 et suivants du Code de la Recherche,

Vu le décret n° 2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts,

Vu le décret n° 2019-1567 du 30 décembre 2019 portant diverses dispositions relatives aux fonctionnaires des corps de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux et aux instances de dialogue social de l'Université Gustave Eiffel

Vu l'arrêté du 21 mars 2024 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture de concours externes d'ingénieur de recherche à l'Université Gustave Eiffel,

DÉCIDE

Article unique :

La composition du jury du concours externe d'ingénieur de recherche n° 2024-IR-CE-01 est fixée ainsi qu'il suit :

Mme Cécile COQUELET	Présidente	Ingénieure de recherche
Mme. Marie-Axelle GRANIE	Membre	Directrice de recherche
M. Thémis APOSTOLIDIS	Membre	Professeur d'Université
M. Thierry RAMADIER	Membre	Directeur de recherche
M. Julien CESTAC	Membre élu	Ingénieur de recherche

Le Président de l'Université Gustave Eiffel,



Laure MATIGNIER
Directrice générale déléguée adjointe
aux ressources humaines